KATIVIK

COMMUNIQUÉ

L'Administration régionale Kativik demande temporairement de l'aide à la Sûreté du Québec

Kuujjuaq (Québec), le 29 septembre 2006 – L'Administration régionale Kativik (ARK) et le Corps de police régional Kativik (CPRK), ont remarqué, en raison d'événements qui se sont produits récemment, que très peu d'agents et de constables spéciaux du CPRK sont nommés conformément à la Loi sur la police et à la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik.

La nomination de certains agents et constables spéciaux du CPRK requiert l'approbation du ministre de la Sécurité publique. L'ARK a investi des sommes considérables dans la formation de constables spéciaux. À ce jour, il y a une trentaine d'agents et de constables spéciaux qui ont réussi la formation policière autochtone (programme de formation de constable spécial) offerte par l'École nationale de police du Québec à Nicolet. Toutefois, le ministre n'a toujours pas approuvé leur nomination.

Le ministère de la Sécurité publique collabore avec l'ARK dans ce dossier qui est devenu prioritaire pour le gouvernement. Malgré l'urgence de la situation, il y a certaines modalités techniques à régler au sein du Ministère avant que les nominations puissent être approuvées, ce qui prendra un certain temps.

Par conséquent, le CPRK n'est pas en mesure actuellement de s'acquitter adéquatement de son mandat, soit d'assurer la sécurité du public et d'offrir des services appropriés à la population.

« Notre priorité en ce moment est d'assurer la sécurité et la protection de tous les résidants du Nunavik et d'obtenir l'approbation des nominations des agents, afin qu'ils puissent joindre à nouveau les rangs du CPRK, et ce, dès que possible. Les agents de la Sûreté du Québec partiront dès que les nominations auront été approuvées, » a déclaré la présidente de l'ARK, M^{me} Maggie Emudluk.

Le 28 septembre 2006, l'ARK et le CPRK ont demandé de l'aide à la Sûreté du Québec (SQ) pour offrir les services de police dans les 14 villages nordiques du Nunavik. C'est pourquoi une quarantaine d'agents de la SQ seront dépêchés aujourd'hui dans les 14 villages nordiques du Nunavik, à bord d'avions qui ont

été nolisés à cet effet. Le chef intérimaire du CPRK, M. Luc Harvey, le chef adjoint, M. Jobie Epoo et tous les agents du CPRK travailleront en étroite collaboration avec la SQ au cours des prochaines semaines.

L'ARK et le CPRK déploieront tous les efforts nécessaires pour remédier à la situation dans les plus brefs délais. Dès que les agents du CPRK seront dûment nommés, la SQ retirera graduellement ses agents et tout rentrera dans l'ordre.

Une fois le processus de nomination terminé, nous croyons que notre corps de police sera plus fort et servira mieux les intérêts de tous les Nunavimmiut.

L'ARK est un organisme non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^{e} parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.

-30-

Renseignements :

Julie Grenier
Coordonnatrice des communications
Administration régionale Kativik
1-819-964-2961, poste 2317
jgrenier@krg.ca

Luc Harvey
Chef intérimaire
Corps de police régional Kativik
1-819-964-2961 ou 1-819-964-9111
lharvey@krg.ca